

pourvû du Gouvernement de Thionville.

V. Outre les Troupes qui sont sur pied, & en très-grand nombre par la quantité de recrûes que l'on a faites, on va lever encore quatre Regimens d'Infanterie & deux de Cavalerie, qui ne manqueront pas d'être bientôt complets, parce qu'on y employera les Volontaires des Milices qui s'offriront. De 84. mille où sont à present les Milices, elles doivent être aussi augmentées jusqu'à cent mille : Suivant un projet, l'on doit en poster un certain nombre le long du Rhin, pendant que les Troupes réglées seront employées à exécuter des desseins qu'on a formés : Ce qu'il y a de plus sûr, c'est que l'on a envoyé ordre à Strasbourg de faire 6000. Tentes & autant de Matrites pour le service de cette Milice.

VI. Les Officiers Généraux qu'on attendoit d'Italie, sont revenus à la Cour ; & le Marquis de Villars qui y est retourné, a pris en passant à Aix possession du Gouvernement de Provence, dont le Maréchal de Villars son pere s'est démis depuis quelque tems en sa faveur avec l'agrément du Roi. La Province lui avoit fait present à cette occasion d'une Bourse de 20. mille livres, & la Ville de Marseille de plusieurs pieces d'étoffes d'or ; mais ce Seigneur, dont la pieté est connué de bien des gens, ordonna que cet argent & celui qui proviendrait des étoffes, fût distribué aux pauvres.

VII. La clôture de l'Assemblée générale extraordinaire du Clergé de France se fit le 19. Mars à Paris, & les Députés de cet illustre Corps s'étant rendus le même jour à Versailles, y eurent avec les cérémonies accoutumées leur Audience de congé de Leurs Majestés : L'Archevêque de Tours, l'un des Députés, fit au Roi à l'occasion de cette clôture la belle Harangue dont voici la teneur,

SIRE,